

Nouveau 49.3 sur la loi Travail : entre Valls l'autoritaire et Hollande le rond, qui joue à quoi désormais ?



Tout au long des débats sur la loi El Khomri, l'exécutif a donné des signes de divergence quant à la méthode à employer dans les négociations : alors que le Premier ministre annonçait un possible recours au 49-3 dès le mois de février, François Hollande tenait un discours plus apaisé, à la recherche du consensus.

Avec Christelle
Bertrand

Atlantico : Tout au long des débats sur la loi El Khomri, l'exécutif a donné des signes de divergence quant à la méthode à employer dans les négociations : alors que le Premier ministre annonçait un possible recours au 49-3 dès le mois de février, François Hollande tenait un discours plus apaisé, à la recherche du consensus. Si le recours au 49-3 ne peut être qu'une décision commune de l'exécutif, les différences d'approche entre les deux hommes sont-elles encore conciliables ?

Christelle Bertrand : François Hollande s'est surtout tenu en retrait au début, puis le 26 février, en réponse à la contestation, il a pressé son conseiller social Michel Yahiel de reprendre la main sur le projet. Mais lorsque l'utilisation du 49-3 est décidée, il l'assume. Puis il reprend les mêmes mots que Manuel Valls ("*le projet ira jusqu'au bout*") pour indiquer leur proximité de vue. Manuel Valls, en réunion de groupe ce mardi, a rappelé qu'il était sur la même longueur d'onde que le président de la République. En façade donc, pas de divergences.

Lorsque l'on interroge les proches de François Hollande, eux-mêmes avouent ne pas savoir où en sont les relations entre les deux hommes. Un ancien ministre me disait encore mardi "*avec Hollande on ne sait jamais*". Ce qui est certain, c'est que Manuel Valls a dû mettre un coup de pression pour que l'article 2 ne soit pas modifié, menaçant même de claquer la porte de Matignon. Or, François Hollande ne peut pas se permettre une telle crise moins d'un an avant la présidentielle. C'est qui est sûr aussi, c'est que Manuel Valls entend bien se servir de ces différents épisodes pour construire l'image d'un homme ferme qui ne plie pas au gré des sondages. Son entourage prend toujours Schröder comme exemple, tout comme celui de François Hollande d'ailleurs. Il est amusant de voir que les deux hommes ont le même modèle, François Hollande mettant plutôt en avant le côté réformateur de l'ancien chancelier allemand.

En quoi la méthode Valls a-t-elle été mise en application lors de la réunion de groupe à l'assemblée ? Pour quelles raisons, et pour quelles conséquences ?

~~L'ambiance, mardi matin en réunion de groupe à l'Assemblée, n'était pas franchement chaleureuse. "Ici, on n'est pas sur un plateau de~~

BFMTV", a lancé Bruno le Roux à Laurent Baumel... *"Je n'ai pas de leçon de gauche à recevoir de qui que ce soit, moi je n'ai jamais gouverné avec le Modem"*, a lancé Manuel Valls quelques minutes plus tard à l'attention de Martine Aubry. Pourtant, jusqu'au dernier moment, certains ont cherché des portes de sortie. Un amendement rédigé par le député hollandais Olivier Fort semblait en dessiner l'ombre d'une. Cet amendement proposait de revenir à une majoration de 25% (contre 10% actuellement dans le projet de loi Travail) pour la rémunération *"des huit premières heures supplémentaires et à 50 % pour les heures suivantes"*. Pas moins de 123 députés l'avaient cosigné, des "frondeurs", des amis de Martine Aubry, des légitimistes... Laurent Baumel avait même laissé entrevoir que cet amendement pourrait, en effet, constituer une amélioration qui rendrait le texte acceptable. Mais Manuel Valls et François Hollande n'en ont pas voulu.

La veille déjà, l'exécutif posait des jalons : *"l'amendement n'est pas raccord avec le compromis"* adopté la semaine dernière en commission des affaires sociales de l'Assemblée, entendait-t-on, selon Libération, dans l'entourage de la ministre du Travail Myriam El Khomri. *"Est-ce vraiment un amendement de compromis ? Je ne le crois pas"*, abondait un proche de François Hollande. *"Si on acceptait leur amendement, voteraient-ils la loi au final ? Je ne le crois pas"*.

"La confiance est rompue entre l'exécutif et les frondeurs", analysait mardi, quelques minutes avant la séance à l'Assemblée, un député proche de François Hollande pour qui *"Manuel Valls craint un coup de Jarnac. Il a peur que les frondeurs ne tiennent pas leur parole et cherchent à enliser à nouveau le débat"*. Les conséquences sont terribles sur l'électorat socialiste qui ne comprend ni la volonté de Valls d'interdire le débat ni celle des frondeurs d'ajouter de la division.

En quoi cette différence est-elle source d'inefficacité, laissant apparaître une politique "du pas en avant", puis "du pas en arrière" ?

Ce serait plutôt la politique du *good cop bad cop*, le gentil et le méchant flic. Dans cette histoire, par la distance qu'il a prise dans le débat, François Hollande apparaît comme plus conciliant, Manuel Valls passant pour être courageux. Je ne suis pas certaine que ce soit inefficace puisqu'au final la loi va passer. La question est : est-ce que l'un ou l'autre y ont gagné quelque chose auprès de l'opinion ? Je ne suis pas certaine, car derrière les qualités que chacun s'attribue, on peut aussi voir le défaut correspondant, Hollande apparaissant comme un peu lâche car il n'est pas monté au créneau, et Valls donnant l'image d'un homme rigide, incapable de trouver la voie de la conciliation. Je n'ai pas l'impression que l'un ou l'autre en sorte gagnant, bien au contraire. Tout ça pour une loi qui ne devrait pas révolutionner le marché du travail mais qui, en revanche, va sans doute durablement fracturer la gauche. Une fracture que François Hollande pourrait payer le soir du premier tour de la présidentielle.